

VILLAGES BEAUJOLAIS

16ème RALLYE HISTORIQUE DE RÉGULARITÉ DES BEAUJOLAIS

04 et 5 Avril 2020

MANIFESTATION

Nous, soussignés déclarons :

- Participer, de notre propre initiative, à la manifestation 16^{ème} Rallye Historique des Beaujolais"
- Avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation. Il ne s'agit pas d'une manifestation sportive.
- Que tous les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts,
- Que tous les documents concernant le pilote et le co-pilote sont à jour, exacts et en règle
- La responsabilité du Lions Club des Villages Beaujolais » ne saurait, en aucun cas, être recherchée en cas de dommages au(x) véhicule(s) ci-dessus ou de tout objet, matériel ou autre, quel qu'il soit, confié à sa garde, transporté dans ses véhicules ou déposé dans ses locaux, ni pour les dommages causés aux tiers par le(s)dit(s) véhicules. Les participants engagent le(s) véhicule(s) ci-dessus désigné(s) en toute connaissance de cause: Ils dégagent par avance l'Organisateur de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel, matériel ou ou pour tous dommages qui pourrait survenir au véhicule, à ses occupants ou à des tiers lors de la manifestation et renoncent à tout recours contre le Lions Club des Villages Beaujolais.
- Respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse et l'alcoolémie au volant.
- Respecter les organisateurs, participants et les autres concurrents.
- Adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.
- Utiliser un seul appareillage de mesures (exemple :trypemaster)

Nous	certifions	sur l	l'honneur	<i>l'exactitude</i>	de ces	déclarations.

Signature du Navigateur
Lu et approuvé

Siège : Château des Loges 69460 LE PERREON 04 74 03 27 12 - <u>rallyelions@chateaudesloges.com</u> Réunion 2^{ème} et 4^{ème} mercredi



